

Lyon, le 23 février 2009

Cher(e)s collègues,

Depuis plusieurs semaines, la communauté universitaire dans son ensemble, ou presque, s'est mobilisée pour défendre ce qu'elle tient à juste titre pour constitutif du métier même d'enseignant-chercheur et pour permettre aux universités de continuer à jouer le rôle irremplaçable qui est le leur : être un lieu de production et de création et non seulement de transmission du savoir ; être en même temps et justement par là même le dernier grand organe public de promotion sociale et de brassage de la population, ce que les grandes écoles ne sont plus.

Notre université a d'emblée été présente dans cette mobilisation sans précédent, dont l'équipe présidentielle partage les principes et les ambitions, comme l'attestent les motions successives du conseil d'administration sur les masters concours et la décision unanime du congrès du 17 décembre 2008 au sujet du projet de décret modifiant celui de 1984. Enseignants-chercheurs, chercheurs, personnels biatoss et étudiants de Lyon 2 ont ainsi manifesté ensemble leur attachement à une université ouverte et démocratique, proposant à ceux qui la rejoignent des formations variées et de qualité, développant en son sein des recherches innovantes et de haut niveau capables de dessiner le futur des SHS.

Un autre front, moins connu sans doute, s'est ouvert toutefois qui menace également l'université telle que nous la connaissons, son indépendance scientifique, sa capacité à être à la fois un lieu ouvert et un lieu d'excellence, son fonctionnement largement collégial, et il appartient à l'équipe présidentielle d'attirer l'attention de tous sur son enjeu spécifique : l'avenir des laboratoires de recherche, de leurs personnels et de leurs doctorants.

Depuis quelques mois, en effet, en raison de la transformation complète du CNRS, de la montée en puissance du PRES, qui a porté avec succès l'opération Campus, de la préparation du quadriennal des établissements de la vague A, les pressions se sont multipliées sur notre établissement pour faire accroire qu'il n'y aurait pas d'autre avenir que de faire passer tous les laboratoires de recherche abrités par Lyon 2 mais aussi les deux maisons des sciences de l'homme sous tutelle du PRES, ou d'accepter que la recommandation (qui n'est pas plus que cela) de la commission d'Aubert sur le transfert du mandat de gestion à l'hébergeur principal soit appliquée à la lettre et à la rigueur. Des laboratoires entiers qui ont été patiemment construits, développés, soutenus au sein de notre université pourraient ainsi passer, indépendamment des moyens humains ou financiers, sous contrôle d'un autre établissement qui n'aurait fourni que des mètres carrés ou sous celui d'un EPCS qui n'a pas vocation à jouer un tel rôle excédant manifestement les bornes que lui traçait son décret de fondation.

Derrière ces principes, à géométrie variable, se niche une conception de l'Université de Lyon bien précise, tendant à confisquer les formations et les laboratoires de prestige et à constituer un pôle d'excellence malthusien dont les universités proprement dites seraient exclues. Il suffit de lire l'interview du directeur de l'EM Lyon auprès de l'AEF le 30 janvier 2009 pour en avoir une description idéale, qui n'a fait l'objet d'aucun démenti de la part des écoles citées :

"L'AEF: Comment voyez-vous évoluer le positionnement votre école dans le paysage de l'enseignement supérieur lyonnais? Quelles alliances privilégiez-vous?"

Patrick Molle: Il faut d'abord se demander de quelles compétences devront disposer les dirigeants de demain. Je crois que trois nouvelles dimensions seront à intégrer. Alors que la création de valeur est aujourd'hui tirée par la science, il faudra accroître leur culture scientifique, et leur capacité à dialoguer avec les experts de ce milieu. C'est pourquoi, un rapprochement avec Centrale Lyon me semble très pertinent. Ensuite, ces dirigeants auront besoin d'un solide bagage en SHS, afin de mieux comprendre les différences culturelles. D'où l'intérêt de collaborer de l'ENS LSH. Enfin, ils devront disposer d'agilité politique, et d'une fine connaissance des rouages des organismes internationaux. C'est pourquoi, il me paraît intéressant de travailler avec l'IEP de Lyon. Avec tout cela, nous avons les ingrédients pour créer un MIT lyonnais, avec une gouvernance à inventer.

L'AEF: Pourquoi ne misez-vous pas sur un rapprochement avec les universités, sur le modèle américain?"

Patrick Molle: Il n'y a pas de règle générale. A Lyon, je privilégie plutôt une alliance avec une école d'ingénieur. (...) Lorsque l'université sera devenue vraiment autonome, qu'elle aura acquis une culture d'excellence et tarifiera ses programmes, nous pourrons envisager des rapprochements. Mais c'est encore loin d'être le cas, et forcer le mouvement ne rime à rien.

Cet avenir, ce « MIT lyonnais », qui dans un autre contexte pourrait prêter à sourire, ce risque de relégation des universités au rôle de collèges universitaires généralistes, délivrant des certifications et des diplômes de premier cycle, ne sont évidemment pas ce dont nous pouvons rêver pour Lyon 2, ni pour l'université de Lyon en général. Car même si le PRES a officiellement renoncé à la tutelle des laboratoires (mais pas de tous et pas des structures fédératives), bien des problèmes demeurent. La constitution d'un pôle d'excellence, pour l'instant bien hypothétique et purement autoproclamé, n'ayant d'autre fin que de grimper dans le classement de Shanghai, doit-elle guider toute la politique du PRES en matière de SHS, passer par le dépeçage des universités et la coupure entre formation et recherche, trancher au nom de la tutelle unique dans un tissu de collaborations longuement mis en place et qui a fait ses preuves ? Doit-elle faire passer tous les équipements de prestige, tous les outils de réponse aux appels d'offre de l'ANR ou de la Commission Européenne, tous les instruments de gestion des crédits dans d'autres mains que celles de l'Université de rattachement principal et celles des grands organismes de recherche ? Doit-elle priver les universités, et notamment Lyon 2 considérée à juste titre comme l'un des grands établissements européens en matière de SHS et d'humanités, des ressources financières et des marges de manœuvre lui permettant de conduire une véritable politique scientifique ? Doit-elle acculer les enseignants-chercheurs à être enseignants à Lyon 2 et chercheurs ailleurs, faisant ainsi de l'Université, à travers ses personnels et ses instances élues, une simple pourvoyeuse de postes sur lesquels elle n'aurait au fond rien à dire ?

Certes, il appartiendra à chacun de se déterminer et de mettre en accord ses engagements publics en faveur du statut des enseignants-chercheurs et ses choix personnels de rattachement et de carrière, mais devant ce qu'elle considère comme une dérive et une menace, l'équipe présidentielle veut rappeler ce qui guide sa politique :

1. D'abord, faire de la recherche une priorité absolue en poursuivant les efforts déployés depuis longtemps déjà par nos prédécesseurs, en établissant un état des lieux et des forces aussi précis que possible, au moyen d'une visite systématique des laboratoires, gage d'une connaissance exacte des réalisations et des besoins, en mettant tout en œuvre pour apporter aux chercheurs, aux personnels, aux doctorants les moyens dont ils ont un besoin criant (mètres carrés, postes, personnels administratifs..) : des postes frais de Biatoss mutualisés ont été fléchés dès cette campagne d'emploi en direction de l'administration de la recherche en attendant de nouvelles créations l'an prochain ; de futures structures de grande ampleur sont en cours de création (maison des langues et des cultures avec Lyon 3, qui abritera à côté de salles de cours des laboratoires de recherche et les locaux de partenaires aussi importants que le CIERA et Transcultura ; Institut des sciences et des droits des religions et de la laïcité avec Lyon 3, l'EPHE, l'UJM de Saint-Etienne, l'Université catholique et l'ENS-Lsh entre autres ; et hôtel à projets en SHS piloté par Lyon 2 dans le cadre du Campus Charles Mérieux). De nouveaux espaces entièrement dédiés à la recherche devraient être dégagés rue Pasteur dès que les travaux du 18 quai Claude Bernard auront commencé dans le cadre de ce CPER et nous espérons faire de ce quadrilatère Pasteur-MOM un espace entièrement dédié à la recherche, que complètera la maison des langues sur l'îlot Saint-Luc/Saint-Joseph et l'hôtel à projets de Gerland. L'Université mettra donc des moyens dans la recherche et les équipes de recherche, quel que soit le statut de celles-ci. Un site web de valorisation de la recherche à Lyon 2 devrait être bientôt ouvert afin de donner une information plus complète, plus accessible, plus visible sur ce qui se fait dans notre établissement et dans les laboratoires qui lui sont attachés.

C'est précisément ce souci de préparer et d'anticiper l'avenir de la recherche en SHS, sur le pôle de Lyon mais aussi bien au-delà, au niveau national et international, qui informe le contenu de la lettre de cadrage que l'équipe présidentielle a rédigée il y a quelques semaines en vue de la préparation du quadriennal de notre établissement. Il ne s'agissait pas tant d'y imposer des problématiques, des champs précis ou une liste interminable de mots-clés –et certains ont remarqué, à juste titre, qu'il y manquait des termes comme « genres » ou « littérature » ou « archéologie », que de souligner ce que sont globalement les forces de Lyon 2, d'esquisser de grandes lignes de discussion, et surtout d'imaginer ce que pourront être les objets de la recherche dans quelques années, en ouvrant autant que possible les espaces de convergence et de rencontre, entre arts et sciences sociales, entre sciences économiques, psychologie et théorie de l'action rationnelle, entre anthropologie et linguistique ou entre sciences religieuses, droit, sciences politiques ou géographie. Plus qu'une liste close d'items, la lettre de cadrage veut dessiner l'espace des possibles, inciter aux rapprochements entre disciplines et laboratoires.

2. Maintenir autant que possible - et contre les effets délétères prévisibles de la concurrence entre établissements et équipes à laquelle pourrait nous conduire une application irréfléchie et malveillante des recommandations de la commission d'Aubert sur le mandat de gestion unique - les liens de collaboration, parfois très larges, qui font la force des équipes de recherche lyonnaises, au-delà de Lyon 2 et souvent au-delà du PRES lui-même. La transformation du CNRS et le nouveau partage des tâches qui va s'instaurer entre l'Institut des SHS et l'agence de moyens, doivent nous inciter à revoir ensemble notre façon de structurer la recherche, la forme UMR ne s'imposant plus demain avec la même pertinence qu'hier : non seulement, en matière de SHS, les UMR seront probablement moins nombreuses qu'elles ne le sont, mais elles ne seront plus au même titre qu'aujourd'hui un label de qualité ou une marque de prestige. Car l'évaluation dépendra avant tout de l'AERES, dont les objectifs ont été rappelés en décembre par Patrice Bourdelais (délégué scientifique coordinateur des SHS) lors de sa visite à l'ISH. Statut CNRS et labellisation seront définitivement dissociés. Certaines équipes pourront alors légitimement choisir de se tourner vers le statut d'équipes d'accueil conventionnés (EAC) : c'est le choix annoncé pour l'instant par une équipe d'histoire, qui envisage de passer du statut actuel d'UMR à celui d'EAC. Ce dernier n'est en rien un déclassement mais un choix stratégique, qui permettra tout d'abord à des laboratoires de conserver des réseaux de collaborations complexes qui débordent du cadre du PRES sans craindre l'application rigide de la recommandation de la tutelle unique: des partenariats avec Grenoble, ou avec Paris, pourront ainsi être préservés. Le statut d'EAC permettra en outre à ces laboratoires de bénéficier du soutien de l'agence de moyens, avec laquelle l'Université signera dans les meilleurs délais une convention globale. L'Université sera ainsi en mesure d'appuyer pleinement les équipes qui auront manifesté une stratégie claire dans la politique globale de l'établissement et affiché des choix cohérents ; elle exercera avec sérieux son rôle nouveau dans la répartition des moyens.

3. Préserver le statut et les conditions de travail des personnels administratifs CNRS : l'Institut National des SHS comme l'agence de moyens permettront de maintenir leur place dans le dispositif de la recherche à Lyon 2 et l'Université mettra là aussi en œuvre des mesures destinées à confirmer leur place et leurs fonctions. Le statut et la carrière des personnels propres de Lyon 2 seront aussi pris en compte. De prochaines rencontres avec l'ensemble des personnels administratifs de la recherche seront donc rapidement organisées par les membres de l'équipe présidentielle afin d'envisager les dispositions concrètes qu'il faudra prendre.

4. Développer une politique éditoriale ambitieuse, que les PUL n'ont plus les moyens de mener à bien seules. Pour permettre aux enseignants-chercheurs et aux chercheurs, aux jeunes docteurs aussi, de donner à leurs travaux l'écho qu'ils méritent, pour échapper aux travers de l'autopublication que les évaluations ne manquent pas de fustiger, pour conserver, enfin, aux SHS et aux lettres la place qui leur revient dans le paysage éditorial français, il faut avancer vers la création d'une structure éditoriale nouvelle, plus vaste et plus souple, au niveau du PRES, en relation avec l'ensemble de nos partenaires en SHS. Lyon 2 a demandé à Richard Figuier, ancien éditeur au Seuil et actuel directeur des presses de l'Ecole Française de Rome, un audit sur l'état des presses universitaires à Lyon : son rapport, arrivé à la mi-février, dessine un projet ambitieux pour le PRES. Lyon 2 a décidé de s'y engager dès le printemps 2009.

Les Universités de SHS –et notamment Lyon 2- peuvent fort bien rester au centre du jeu en matière de recherche : il nous appartient de faire en sorte que cela soit le cas.

C'est l'affaire de tous, bien entendu, mais l'équipe présidentielle est décidée à mettre en œuvre tous les moyens pour conduire une politique globale d'établissement qui préservera notre potentiel et nos traditions scientifiques, maintiendra pour nos chercheurs et nos doctorants de véritables perspectives d'avenir. Elle attend des laboratoires qu'ils expriment leurs priorités et elle déterminera son niveau d'engagement en fonction de celles-ci.

Olivier Christin

Président de l'Université Lumière Lyon 2